

## GESTION DE PROJET ET INTERPROFESSIONALITE

## 1. Caractéristiques du module

Code : **S.DI.SO.2201.F.15**Degré d'études :  Bachelor  MasterAnnée académique : **2019-20**Année d'études :  1<sup>ère</sup>  2<sup>ème</sup>  3<sup>ème</sup>Crédits ECTS : **3**

Type :  Module obligatoire  Module optionnel obligatoire  Module optionnel  
 Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 25 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 15 juillet 2014

Catégorie :  Module principal Core course  Module lié au module principal Related course  Module facultatif ou complémentaire Minor course

Niveau :  Module de base  Module d'approfondissement  Module avancé

Organisation temporelle :  Module sur 1 semestre  Module sur 2 semestres  Semestre d'automne  Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement :  Français  Allemand  Anglais

Temps de cours : **22** Temps de travail personnel encadré : **10** Temps de travail personnel individuel : **58**

## 2. Prérequis

Avoir validé le/les modules  Avoir suivi le/les modules  Pas de prérequis  Autres :

## 3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

**Rôles majeurs exercés** (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

Rôle d'expert  Rôle de manager  Rôle d'apprenant et de formateur  
 Rôle de communicateur  Rôle de promoteur de la santé  Rôle de professionnel  
 Rôle de collaborateur

**Compétences principales visées** (Référence: Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses (KFH). (2009). *Projet compétences finales pour les professions de la santé HES* [Rapport final])

- b3 - Connaître les déterminants qui maintiennent et favorisent la santé individuelle et de la population et initier des mesures qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie.
- c1 - Assumer la responsabilité pour leurs actes et reconnaître et respecter leurs propres limites.
- c2 - Démontrer un engagement envers les individus, la société et l'environnement par une pratique respectueuse de l'éthique et respecter le droit à l'autodétermination des personnes.
- c3 - Innover et développer leur activité professionnelle par l'acquisition de savoirs scientifiques et mener une réflexion permanente de leur pratique et qui conduit à l'actualisation des connaissances et aptitudes tout au long de la vie.
- c5 - Pratiquer de manière autonome sur la base d'une évaluation professionnelle.
- d1 - Chercher activement la collaboration interprofessionnelle et la coopération avec les autres acteurs du système de soins.
- d2 - Conduire une relation professionnelle appropriée envers les personnes et leur entourage et les conseiller de manière appropriée.

## Objectifs généraux du module

- Acquérir les fondements et exercer une méthodologie de gestion de projet applicable dans le domaine de la santé.
- Intégrer des outils d'analyse nécessaires à l'élaboration, la planification et l'évaluation de projet.
- Produire des analyses pertinentes dans les étapes de conception et planification de projet.
- S'initier à des supports informatisés de gestion de projets.
- S'initier aux mécanismes fondamentaux qui régissent le fonctionnement des entreprises
- Mesurer et argumenter la plus-value d'une collaboration et/ou coopération interprofessionnelle.

#### 4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

##### Contenus

- Composants fondamentaux du processus de gestion de projet : méthodologie, pose d'objectifs, évaluation des ressources
- Outils d'analyse pour l'étape de conception du projet
- Outils d'analyse et de structuration de l'étape de planification du projet
- Processus d'évaluation des projets
- Enjeux et modalités de la communication en gestion de projet
- Séminaire MIME

##### Formes d'enseignement et d'apprentissage

- Cours magistraux : plénière et en groupe
- Séminaires
- Exercices pratiques en classe

**Exigences de fréquentation** : Un taux de présence de 80% est exigé aux cours donnés en plénière et dans la Filière Nutrition et diététique. En cas de taux de fréquentation inférieur, l'étudiant-e n'est pas autorisé-e à se présenter à l'examen écrit « Gestion de projet et interprofessionalité ». Il-elle obtient la note F au module. La participation au séminaire MIME est obligatoire. En cas d'absence à la totalité du séminaire, il doit être suivi l'année suivante. En cas d'absence partielle, un complément individuel sera demandé.

#### 5. Modalités d'évaluation et de validation

**L'évaluation** du module repose sur :

- Un rapport écrit de groupe
- Evaluation du séminaire MIME (participation et présentation finale)

**La validation** du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, attribuée sur la note locale obtenue au point A. Le point B est exigé pour valider le module et, si la note du point B est strictement égale ou supérieure à 5 ( $\geq 5.0$ ), un bonus de 0.5 est ajouté à la note locale du point A.

Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

- Période de validation du semestre d'automne - en principe semaine 6

#### 6. Modalités de remédiation et de répétition

##### Remédiation

- Remédiation possible en cas de note Fx au module  Pas de remédiation  
- si le rapport écrit (A) est insuffisant, un complément portant sur les lacunes sera demandé.

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite. En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant-e obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

- Période : en principe semaine 28

##### Répétition

En cas de répétition du module, les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

- Période : à définir

#### 7. Bibliographie principale

- Pineault R, Daveluy C. (1995). La planification de la santé. Concepts, méthodes, stratégies. Ottawa: Editions Nouvelles AMS.
- Renaud, L., Gomez Zamudio, M., & Green, L. (1999). Planifier pour mieux agir (Vol. 2e éd). Montréal: Réfips (Réseau francophone international pour la promotion de la santé).
- Novartis Foundation for Sustainable Development (2013). Project management handbook A working tool for project managers. Basel : Novartis Campus.
- Morestin, F. et Castonguay, J. (2013). Construire le modèle logique d'une politique publique favorable à la santé : pourquoi et comment? Montréal, Québec : Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé.

#### 8. Responsable du module et enseignants

**Responsable** : Sophie Bucher Della Torre

**Enseignants** : Sophie Bucher Della Torre, Pasqualina Riggillo, Jean-Philippe Trabichet, team MIME.

Descriptif validé le 07.09.2019 par Jocelyne Depeyre, responsable de la filière

